Département de la l'Ille et Vilaine

VIEUX-VY-SUR-COUESNON

Rue Du Mont Saint Michel
Rue Des Etangs

Lotissement "Le Val du Couesnon"

PLAN DE BORNAGE

LOT N° 14

Superficie : 384 m² env.

PLAN PROVISOIRE

Vente par SOFIAL

sofial AMENAGEUR
GROUPE LELIEVRE

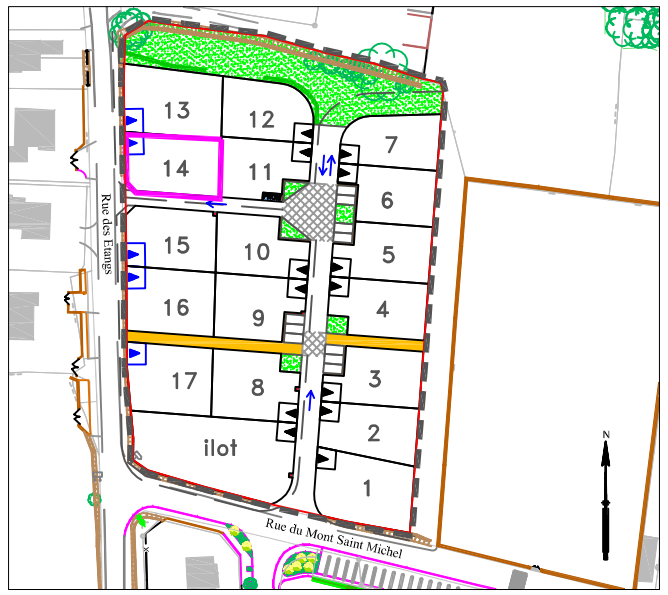

Plan général du lotissement - sans échelle

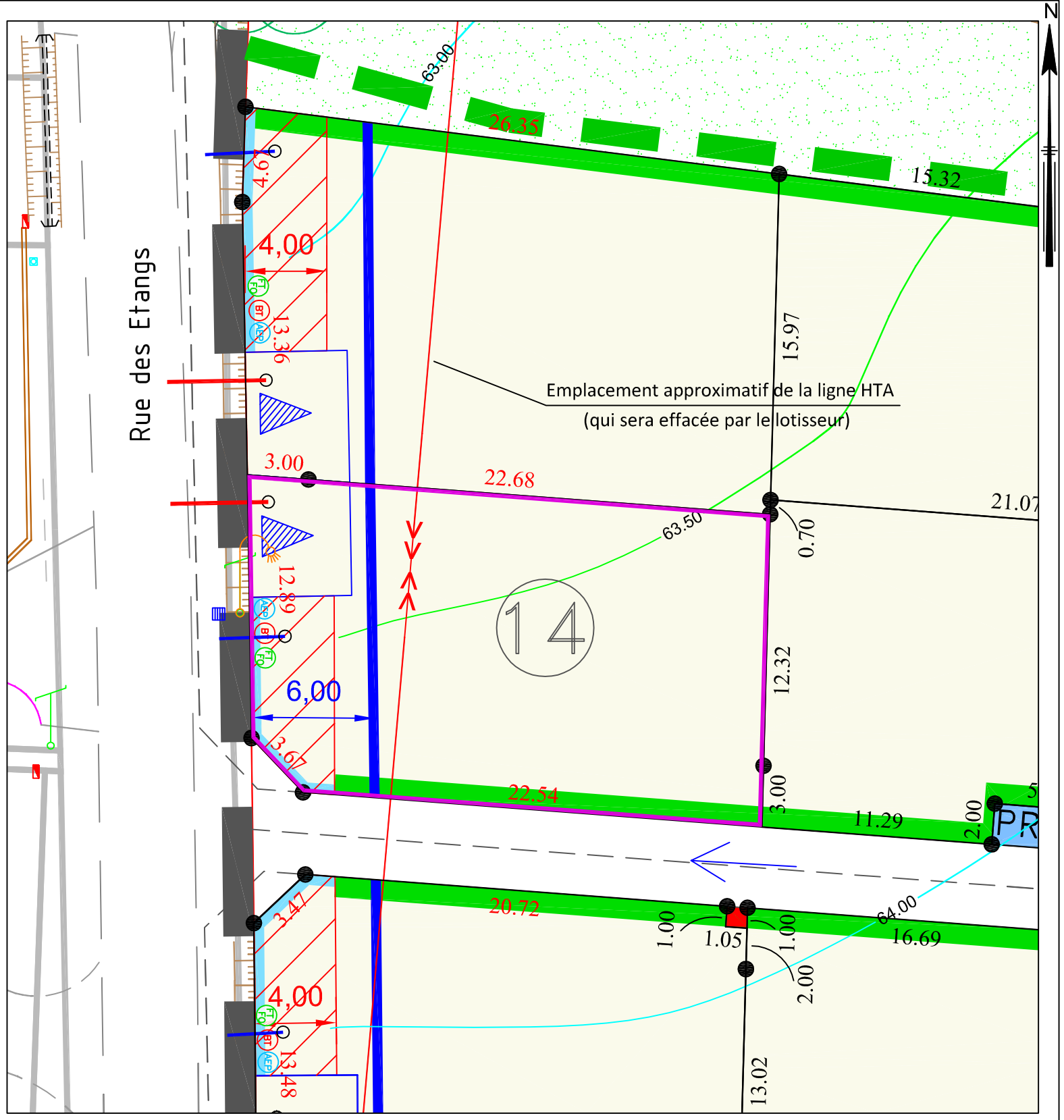

LEGENDE DU PLAN DE COMPOSITION DU PERMIS D'AMENAGER :

- Périmètre du lotissement
- Surfaces cessibles
- Chaussée
- Places de stationnement dans les espaces communs (revêtement perméable)
- Encoche pour implantation candélabre (position pouvant être ajustée en phase travaux)
- Espaces verts
- Allée piétonne perméable
- Sente enherbée piétonne
- Emplacement pour les ordures ménagères
- Zone non aedificandi, hors travaux de clôture
- Ligne d'accroche d'au moins 50% du linéaire de la façade principale de la construction principale
- Ligne d'accroche d'au moins 50% du linéaire de la façade Sud de la construction principale
- Muret
- Clôture imposée type muret (h=0,80m maxi) + grille non doublée d'une haie (hauteur maxi de la clôture =1,60m) Clôture à la charge des acquéreurs
- Haie arbustive à la charge des acquéreurs
- Haie arbustive plantée par le lotisseur sur un léger merlon bâché (H=0.30m) Largeur 1.00m
- Sens de circulation des véhicules
- Aire de stationnement non close sur rue imposée en domaine privé correspondant à l'unique accès automobile du lot. Dimensions à respecter : largeur de 5.00m minimum/6.00m maximum x 5.00m de profondeur minimum
- Aire de stationnement non close sur rue imposée en domaine privé correspondant à l'unique accès automobile du lot. Dimensions à respecter : largeur de 6.00m x 5.00m de profondeur minimum
- Arbres projetés (position et nombre donnés à titre indicatif)
- Arbres existants (position, emprise et nombre donnés à titre indicatif)
- Lots pour lesquels le raccordement gravitaire au réseau d'eaux pluviales peut être contraint (se référer au PA8a)

LEGENDE BORNAGE :

- Borne OGE

29.00 :cote périmétrique garantie
29.00 :cote périmétrique approximative

LEGENDE TOPOGRAPHIQUE

- 80.00 — Courbe de niveau Avant travaux VRD

ECHELLE 1/250 - (Impression en A3)

Position des branchements issue des plans projet (Position approximative donnée à titre indicatif)

- Coffrets eléctriques
- Regard téléphonique et fibre optique
- Citerneau d'eau potable
- Boite de Branchement Eaux Usées
- Boite de Branchement Eaux pluviales

Rétention à la parcelle des eaux pluviales devant être assurée par l'acquéreur du lot.
Volume de rétention minimale exigé = 2m³
(Se référer au Permis d'aménager)

Nota:
Les bornes représentées sur le présent plan pourront être, le cas échéant, remplacées lors du bornage définitif par une autre matérialisation au sol (exemple : clou métallique, marque de peinture) selon les travaux qui auront été réalisés à proximité du lot.

Dressé le 13 Juin 2022 par:

kaligeo
Géomètres-Experts Fonciers

Dossier 20879
Réalisé par : BL